

PROCÈS-VERBAL de la séance extraordinaire du conseil municipal tenue le 21 août 2024, à compter de 19h15, à la salle du conseil de l'édifice municipal au 2452 chemin de l'Église à Sainte-Clotilde à laquelle étaient présents et formaient quorum sous la présidence de monsieur Guy-Julien Mayné, maire :

Sont présents :

M. Guy-Julien Mayné, Maire, M. François Barbeau, Conseiller district 1, M. André Perrault, Conseiller district 2, M. Michael Dinnigan, Conseiller district 5, M. Robert Arcoite, Conseiller district 6

Sont absents: Mme Julie Dupuis, Conseillère district 3, M. Marcel Tremblay, district nº 4,

Sont également présents :

Mme Natacha Jodoin, directrice générale et greffière-trésorière

1. VÉRIFICATION DU QUORUM ET OUVERTURE DE L'ASSEMBLÉE

À 19h15 M. Guy-Julien Mayné, président d'assemblée, déclare la séance ouverte après vérification du quorum. Un constat est fait par l'ensemble des membres du conseil à l'effet qu'ils renoncent à l'avis de convocation.

2024-08-198

2. LECTURE ET ADOPTION DE L'ORDRE DU JOUR

IL EST,

PROPOSÉ PAR MICHEAL DINNIGAN APPUYÉ PAR FRANÇOIS BARBEAU ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'ADOPTER l'ordre du jour tel que déposé, mais en le laissant ouvert.

ADOPTÉE

2024-08-199

3. MANDAT VIDANGE DES BOUES

CONSIDÉRANT QUE la Municipalité de Sainte-Clotilde désire procéder à la vidange des boues des étangs aérés;

CONSIDÉRANT une demande de soumissions publiques pour les travaux a été initiée et publiée au système électronique d'appel d'offres (SEAO) conformément au *Code Municipal du Québec*;

CONSIDÉRANT QUE l'ouverture publique des soumissions le 8 août 2024 pour laquelle trois soumissions ont été reçues et font le résultat de l'ouverture est le suivant pour trois scénarios proposés :

Soumissionnaires	Montant du contrat (incluant les taxes)
Les Consultants Mario Cossette Inc.	262 115,77\$ - Déshydratation passive des boues
Simetech Environnement Inc.	122 004.30\$ - Déshydratation passive des boues
Environnement Viridis Inc.	167 863.50\$ - Transport des boues liquides

CONSIDÉRANT QUE la soumission du plus bas soumissionnaire conforme aux plans et devis qui a été reçue dans le scénario numéro 1 est de 122 004.30\$ avec taxes;

EN CONSÉQUENCE, IL EST PROPOSÉ PAR ROBERT ARCOITE APPUYÉ PAR FRANÇOIS BARBEAU

ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS

D'OCTROYER à l'entreprise Simetech Environnement Inc. le contrat pour la vidange des boues tel que décrits aux plans et devis de l'appel d'offre TP2024-06-01 qui a été ouverte publiquement à l'hôtel de ville de la Municipalité de Sainte-Clotilde le 8 août 2024 pour une somme de 122 004.30\$ avec taxes.

ADOPTÉE

2024-08-200

4. FERMETURE DE LA SÉANCE

IL EST,

PROPOSÉ PAR ROBERT ARCOITE APPUYÉ PAR ANDRÉ PERRAULT ET ADOPTÉE À L'UNANIMITÉ DES CONSEILLERS QUE la présente séance soit levée à 19h25.

ADOPTÉE

Guy-Julien Mayné

Maire

Natacha Jodoin

Directrice générale et greffière-trésorière

Je, Guy-Julien Mayné, maire de la Municipalité de Sainte-Clotilde, signe pour approbation, toutes les résolutions adoptées à la séance extraordinaire tenue le 21 août 2024.